

EqLAAT

Equipe Locale
d'Accompagnement sur
les Aides Techniques

Vous pouvez rencontrer
notre équipe
d'ergothérapeutes et
de travailleurs sociaux qui
vous accompagneront au
choix, à l'apprentissage et
à l'utilisation des solutions
adaptées



Acquisition des solutions par vos
soins



2

Un accompagnement à
l'utilisation des aides
techniques acquises

- ➔ Paramétrage de ces solutions
- ➔ Réglage à votre domicile

3

Une prise de
contact à 3 mois
pour faire
le point sur votre
utilisation et votre
autonomie

Les conditions de participation à l'expérimentation EqLAAT

- Habiter dans le département de l'Hérault
- Donner son numéro de sécurité sociale
- Etre accompagné sur plusieurs mois à l'utilisation des aides techniques
- Répondre aux questionnaires en lien avec l'expérimentation

Si vous souhaitez participer à cette expérimentation, contactez le CICAT de l'Etape



Flashez-moi !



04.67.22.47.40



ccas.letape@ville-lattes.fr



<https://pole-autonomie-santé.fr>



615 avenue de Montpellier -
34 970 Lattes

Le CICAT de L'Etape est ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Sur rendez-vous uniquement